



Soutien à la famille ZORLU en France depuis plus de 10 ans et qui vient de recevoir une Obligation à Quitter le Territoire Français

La famille Zorlu est menacée d'expulsion vers la Turquie. Pourtant, depuis 2008, cette famille essaie de régulariser sa situation. Monsieur Zorlu travaille et son employeur est prêt à l'embaucher en CDI. Il est reconnu pour sa compétence professionnelle. La famille est locataire d'un appartement et est très bien intégrée dans son quartier. Aydin et Yildiz Zorlu ont deux enfants : Nergiz a 17 ans et sa petite sœur Aynur a 10 ans.

Il y a maintenant six ans, Nergiz a été élève au collège Pablo Picasso d'Echirolles. Elle était en 6^{ème}, et a suivi avec assiduité et implication toute sa scolarité dans cet établissement. Depuis, elle passe régulièrement au collège informer ses enseignants de sa scolarité : elle est devenue une jeune fille épanouie, et toujours investie dans sa scolarité. Ses études en gestion administration au lycée des Charmilles se déroulent très bien, et elle souhaiterait les poursuivre en préparant un BTS.

Comment imaginer alors, pour une jeune de 17 ans qui a vécu l'essentiel de sa vie en France, un retour dans un pays natal où elle ne connaît personne, où elle n'a pas d'amis, où elle ne pourra pas utiliser la qualification qu'elle a d'ores et déjà acquise ici ?

Sa petite sœur Aynur elle, est née en France, a suivi ses trois années de maternelle à Danièle Casanova, est aujourd'hui en CM2 à l'école Marcel David et devrait être inscrite au collège Picasso l'an prochain en 6^{ème}.

Nergiz et Aynur apprennent avec enthousiasme et sont parfaitement intégrées. Elles ont suivi toute leur scolarité en France. Ce sont deux élèves comme les autres ; rien ne les distingue, sauf que leurs origines et leur histoire ont commencé ailleurs.

Nous, enseignants, parents d'élèves, habitants du quartier, sommes bouleversés à l'idée que ces deux enfants ne puissent plus être parmi nous prochainement. Nous ne comprenons pas cette demande d'expulsion. Comment imaginer qu'en pleine année scolaire, on arrache deux enfants à leur école et lycée, à leurs amis, pour les envoyer dans un pays qu'elles ne connaissent pas ?

Voilà pourquoi, Monsieur le Préfet, en signant cette pétition, nous vous demandons de bien vouloir user de votre pouvoir discrétionnaire, afin de régulariser la situation de la famille Zorlu et de leur accorder un titre de séjour.